

République Française  
Département : NIEVRE  
Mairie de Saint-Eloi

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal, salle de la Mairie

**Mardi 17 Décembre 2024 18:30**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Désignation d'un secrétaire
- 2) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 12 novembre 2024
- 3) Approbation du rapport d'activité de Nevers Agglomération 2023
- 4) Coopération culturelle : approbation du projet de phase de préfiguration et de la convention du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025
- 5) Approbation de la convention de mise à disposition du service commun Application du Droit des Sols de Nevers Agglomération à la commune pour l'instruction des autorisations d'urbanisme au titre de l'année 2024
- 6) Bilan de la concertation et validation des Zones d'Accélération d'Energies renouvelables (ZAER)
- 7) Approbation de l'adhésion de la commune à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
- 8) Adoption du règlement de voirie
- 9) Autorisation de signer l'acte contenant constitution de servitude RTE liaisons souterraines lignes 63 000 volts (parcelle AT 95 Orangerie)
- 10) Opposition à travaux de voirie pour raccordement ENEDIS : autorisation donnée au Maire pour ester en justice et choix du cabinet d'avocat représentant la commune
- 11) Adhésion 2025 au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Nièvre (CAUE)
- 12) Totem d'affichage dynamique tactile : délibération pour autoriser le Maire à signer le contrat de location
- 13) Approbation des modifications du règlement de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2025
- 14) Recensement de la population en 2025 : recrutement d'un agent enquêteur supplémentaire
- 15) Organigramme de la collectivité : délibératoir pour approbation
- 16) Modification des commissions municipales : création d'une commission du personnel
- 17) Association MELA : étude de la demande de subvention exceptionnelle
- 18) Décision budgétaire modificative n°1

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire  
JEROME MALUS

Mairie de Saint-Eloi (Nièvre)

### POUVOIR

Je soussigné (3) \_\_\_\_\_  
donne pouvoir à \_\_\_\_\_  
(2) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité  
(3) Nom, prénom, adresse  
(4) N.B - validité 3 reports au maximum  
(5) porter à la main "Bon pour pouvoir "et signer.

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal, le 17/12/2024
- de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4), auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (5).

Fait à Saint- Eloi, le